



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Restructuration du centre de vacances "Les Terrasses" à WANGENBOURG - Avant-projet définitif

Rapport n° CP/2013/841

Service gestionnaire :

Direction de l'immobilier et des moyens généraux

Résumé :

Dans le cadre la restructuration du centre de vacances ' Les terrasses ' à Wangenbourg, le Conseil Général s'est engagé à construire une nouvelle salle polyvalente et à restructurer le bâtiment principal existant. Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation la validation de l'avant-projet définitif.

Le Conseil général par délibération en date du 15 décembre 2009 a approuvé le principe de la reprise en régie de la maison de Wangenbourg en vue d'élaborer un véritable projet d'établissement.

Dans le cadre de ce changement de mode de gestion, il est proposé d'améliorer les conditions d'accueil sur le site. Pour ce faire plusieurs opérations sont menées :

- Restructuration des chalets Noisettes et Sapins
- Construction d'un city park
- Restructuration du bâtiment administratif
- Reconstruction de la salle polyvalente

Le coût de ces améliorations sera compensé par la vente des appartements de l'amicale de Menton (2), de Megève (1) et de La Clusaz (1), dont le principe a été acté par une délibération de la commission permanente en date du 9 janvier 2012.

Le présent rapport a pour objet de présenter l'avant-projet définitif (APD) de restructuration du bâtiment administratif et de reconstruction de la salle polyvalente.

Les travaux se dérouleront en deux phases.

Phase 1 : Construction de la nouvelle salle polyvalente

Cette phase comprend la démolition du bâtiment Casino, ancienne salle polyvalente transformée en atelier, et la construction d'une nouvelle salle polyvalente accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le nouveau bâtiment s'intègre au relief du site grâce à une volumétrie simple sur deux niveaux : le RDC, niveau d'accueil du public et le RDJ, semi enterré.

Phase 2 : Restructuration du bâtiment principal.

Les objectifs de cette restructuration sont l'amélioration de la qualité d'accueil du bâtiment, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite au RDC.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été confié aux architectes ANTONNELI-HERRY associés au bureau d'étude SAUNIER ET ASSOCIES et à l'économiste EPC; il a été notifié en date du 21 aout 2012.

Les études de conception ont débuté en août 2012.

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux s'élève à 1 102 497,29 euros HT valeur mai 2013 (APD).

Le coût de total des opérations (études + travaux + frais divers) est estimé à 1.950.000 euros TTC.

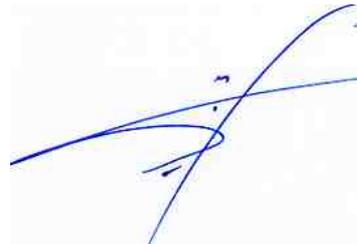
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve :

- l'avant-projet définitif de l'opération de la restructuration du centre de vacances « Les terrasses » à Wangenbourg, dont la synthèse est jointe en annexe*
- le coût de référence A.P.D. des travaux à 1.102.497,29 € HT (valeur juin 2013)*
- le budget de l'opération intégrant les frais d'études et frais annexes, pour un montant prévisionnel de 1.950.000 € TTC.*

Strasbourg, le 21/10/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL